


Paysans de la LOIRE
ANNONCES LÉGALES
Une question ?
Appelez Pauline au
04 77 92 80 30
ou envoyez un mail à
legales@paysansdelaloire.fr


RENOV'ASSISTANCE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 14 000 EUROS
Siège social : 285 Rue Pierre Georges Latécoère - Parc des Essarts
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire)
791 075 641 RCS ST ETIENNE

Nomination de Directeur Général

D'un procès-verbal de décisions unanimes des associés du 18/12/2025, il résulte que :
- R2L INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 99 000 €, dont le siège social est à L'ETRAT (42580) 19 allée de la Clairière, immatriculée au RCS de SAINT ETIENNE sous le n°931 082 796,
- RHC INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 99 000 €, dont le siège social est à SAINT PRIEST EN JAREZ (42270), 15 rue Massenet, immatriculée au RCS de SAINT ETIENNE sous le n° 931 089 254,
ont été nommés en qualité de Directeurs Généraux pour une durée illimitée à compter du même jour.
Dépôt légal au GTC de ST ETIENNE.
Pour avis


LOIRE AGENCEMENTS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 6 000 EUROS
Siège social : 32 rue des frères Ponchardier Espace Fauriel
42100 ST ETIENNE (Loire)
899 594 766 RCS SAINT-ETIENNE

Nomination de Directeur Général

D'un procès-verbal de décisions unanimes des associés du 18/12/2025, il résulte que :
- R2L INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 99 000 €, dont le siège social est à L'ETRAT (42580) 19 allée de la Clairière, immatriculée au RCS de SAINT ETIENNE sous le n°931 082 796,
- RHC INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 99 000 €, dont le siège social est à SAINT PRIEST EN JAREZ (42270), 15 rue Massenet, immatriculée au RCS de SAINT ETIENNE sous le n° 931 089 254,
ont été nommés en qualité de Directeurs Généraux pour une durée illimitée à compter du même jour.
Dépôt légal au GTC de ST ETIENNE.
Pour avis

Par arrêté ministériel du 28 décembre 2025, le tarif annuel 2026 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,189 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

HAIRDIS BEAUGRENELLE
S.A.S. au capital de 10 000 €
Siège social : 484 Rue Jules Vedrines
ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire)
R.C.S. : SAINT ETIENNE 942 297 771

Modification

En date du 14 janvier 2026, le Président a, à compter du 14 janvier 2026 :
1°) pris acte de la démission de M. Pierre-Stéphane OLLIER et de M. Gafur ISKAN de leurs fonctions de Directeurs Généraux ;
2°) nommé en qualité de Directeur Général, M. Bernard LACROIX demeurant Allée du Petit Paris, 61 à WATERLOO en Belgique.
Inscription modificative et dépôt légal : RCS SAINT ETIENNE.
LE PRESIDENT,

HAIRDIS NEYRPIC
S.A.S.U. au capital de 10 000 €
Siège social : 484 Rue Jules Vedrines
ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire)
R.C.S. : SAINT ETIENNE 940 450 182

Modification

En date du 14 janvier 2026, le Président a, à compter du 14 janvier 2026 :
1°) pris acte de la démission de M. Pierre-Stéphane OLLIER et de M. Gafur ISKAN de leurs fonctions de Directeurs Généraux ;
2°) nommé en qualité de Directeur Général, M. Bernard LACROIX demeurant Allée du Petit Paris, 61 à WATERLOO en Belgique.
Inscription modificative et dépôt légal : RCS SAINT ETIENNE.
LE PRESIDENT,

GAEC FERME COQ'LAIT
au capital de 265.500 €
"La Coissière" - 42570 ST-HEAND
497 904 250 RCS ST-ETIENNE

Suivant délibérations du 31/12/2025, de l'AGE du GAEC FERME COQ'LAIT, les associés ont transformé le GAEC en EARL à associé unique, ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : FERME COQ'LAIT.
Capital Social : 88.500 €.
Siège Social : 108 Hameau La Coissière - 42570 ST-HEAND.
Objet : Activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311.1 du Code Rural ;
Accessoirement, la production d'électricité photovoltaïque.
Durée : 99 ans.
Gérant : M. Bertrand ESCOT : 58 Hameau La Coissière - 42570 ST-HEAND.

ASSAINISSEMENT CONSTRUCTION BOST - A.C.B.
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 €
Siège social : 10 rue du Puits Rochefort
SAINT ETIENNE (Loire)
R.C.S. : SAINT ETIENNE 350 549 630

Changement de Directeur Général

En date du 15 janvier 2026, le Président de la société a nommé aux fonctions de directeur général M. Kévin BOST, demeurant à ST-JUST-ST-RAMBERT (Loire), 243 A Route d'Avernay.
Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. : SAINT ETIENNE.

LA CHARPINIERE
S.A.S.U. au capital de 1 400 000 €
Siège social : SAINT GALMIER (Loire) Hôtel La Charpinière – Lotissement La Charpinière
R.C.S. : SAINT ETIENNE 535 047 567

Modification de l'objet social

Suivant décision en date du 1^{er} octobre 2025, l'actionnaire unique de la société a décidé d'étendre l'objet social de la société aux activités de : La culture maraîchère, légumes et fruits. L'organisation de séminaire, congrès, conférence ou évènementiel. La production et la revente d'énergie électrique produite notamment à partir d'installations utilisant l'énergie radiative du soleil.
Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. : SAINT ETIENNE
Le Président

Loire LE DÉPARTEMENT			
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE			
Relatif au projet de création d'un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) des coteaux du Forez sur les communes de Boën-sur-Lignon, Boisset-Saint-Priest, Champdieu, Leigneux, Marcilly-le-Châtel, Marcoux, Montbrison, Pralong, Saint-Georges-Haute-Ville, Saint-Romain-le-Puy, Saint-Thomas-la-Garde et Trelins.			
Le public est informé qu'une enquête publique est ouverte par arrêté N°AR-2025-10-290 du Président du Département de la Loire, sur le projet de création d'un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) sur les communes citées ci-dessus.			
Cette enquête aura lieu du lundi 19 janvier 2026 à 8h30 au vendredi 20 février 2026 à 17h30.			
COMMISSAIRE ENQUÊTRICE Madame Cécile DEUX, ingénieure divisionnaire des TPE retraitée, a été désignée par la Présidente du Tribunal Administratif de Lyon en qualité de commissaire enquêtrice.			
CONSULTATION DU DOSSIER - OBSERVATIONS DU PUBLIC Le dossier d'enquête pourra être consulté par le public du lundi 19 janvier 2026 à 8h30 au vendredi 20 février 2026 à 17h30, aux jours et heures d'ouverture des secrétariats des mairies, présentés ci-dessous :			
Communes	Adresse	Jours et heures d'ouverture	
Boën-sur-Lignon	4 Place de l'hôtel de ville	lundi : 8h30–12h30 mardi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30–17h30	
Boisset-Saint-Priest	15 Rue de Bellevue	lundi : 9h–12h mercredi : 9h-12h et 14h-18h vendredi : 14h-18h	
Champdieu	82 Rue de la Mairie	lundi au vendredi : 8h30-12h mardi et vendredi : 16h-18h	
Leigneux	18 Place du Chapitre	lundi et mardi : 9h-12h jeudi : 9h-12h et 14h-17h	
Marcilly-le-Châtel	1 Place de la Mairie	lundi : 14h-18h mercredi : 8h30-11h30 vendredi : 14h30-18h	
Marcoux	280 Rue du Bourg	lundi : 14h-15h30 mercredi 9h30-11h jeudi : 14h-17h vendredi 17h-19h	
Montbrison	1 Place de l'Hôtel de Ville	lundi au vendredi : 9h-12h30 et 13h30-17h	
Pralong	32 Rue Louis Varigas	lundi et mardi : 8h30-14h jeudi : 14h-17h vendredi : 10h-17h	
Saint-Georges-Haute-Ville	19 Rue Centrale	Hors vacances scolaires : lundi : 8h30-12h30 et 13h-18h mardi : 13h30-17h mercredi et jeudi : 8h30-12h vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h	Pendant les vacances scolaires lundi : 13h30 à 18h mardi : 8h30 à 12h30 jeudi : 13h30 à 17h vendredi : 8h30 à 12h30
Saint-Romain-le-Puy (siège de l'enquête)	Place de l'Hôtel de Ville	lundi au vendredi : 9h-12h30 et 13h30-17h30	
Saint-Thomas-la-Garde	19 Route du Lavoir	lundi et vendredi : 13h30-17h30 mardi : 8h-12h	
Trelins	14 Rue de l'Eglise	lundi et vendredi : 14h-17h mardi et jeudi : 9h-11h30	

Ce dossier sera également consultable et téléchargeable sur le site internet du Département de la Loire pendant la durée de l'enquête, à l'adresse suivante : **www.loire.fr/enquetepublique**, ainsi que sur le site du registre numérique accessible à l'adresse suivante : **https://www.democratie-active.fr/paen-coteauxduforez/**.

Il sera consultable depuis un poste informatique mis à disposition au Département de la Loire, sur rendez-vous (04 77 12 52 31), au 22 rue Paul Petit, 42022 Saint-Etienne, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30.

Le dossier d'enquête comprend notamment les pièces suivantes :

- une notice descriptive du périmètre et du programme d'actions,
- un plan de situation et les plans de délimitation du périmètre,
- une note de présentation des éléments requis au titre de l'article R.123-8 du Code de l'environnement, comprenant les accords et avis des personnes publiques consultées,
- l'arrêté du Président du Département portant ouverture de l'enquête publique.

Le public pourra formuler ses observations sur les registres d'enquête papier, ouverts à cet effet, aux jours et heures d'ouverture des secrétariats des mairies concernées (sous réserve de fermeture exceptionnelle), comme indiqué ci-dessus, ainsi que sur le registre numérique accessible à l'adresse suivante : **https://www.democratie-active.fr/paen-coteauxduforez/** ou depuis le site du département à **www.loire.fr/enquetepublique**.

Les observations pourront également être adressées, par écrit, au siège de l'enquête à l'attention de Madame Cécile DEUX, commissaire enquêtrice – mairie – Place de l'Hôtel de Ville - 42610 Saint Romain le Puy ou par courrier électronique à **ep-paencoteauxduforez@democratie-active.fr**.

Pour être recevables, toutes les contributions doivent être déposées avant la clôture de l'enquête publique, soit le vendredi 20 février 2026 à 17h30.

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux jours et horaires suivants :

Jours et heures d'ouverture	Communes
lundi 19 janvier : 08h30-12h00	Mairie de Saint-Georges-Haute-Ville
lundi 19 janvier : 13h30-17h30	Mairie de Saint-Thomas-la-Garde
jeudi 29 janvier : 09h00–12h30	Mairie de Boën-sur-Lignon
jeudi 29 janvier : 14h00-17h00	Mairie de Leigneux
mercredi 4 février : 09h00-12h00	Mairie de Boisset-Saint-Priest
mercredi 4 février : 13h30-17h00	Mairie de Saint-Romain-le-Puy (siège de l'enquête)
lundi 9 février : 08h30-12h30	Mairie de Pralong
lundi 9 février : 14h00-17h00	Mairie de Marcilly-le-Châtel
Jeudi 12 février : 09h00-11h30	Mairie de Trelins
jeudi 12 février : 14h00-17h00	Mairie de Marcoux
vendredi 20 février : 08h30-12h00	Mairie de Champdieu
vendredi 20 février : 13h30-17h00	Mairie de Montbrison

CLÔTURE DE L'ENQUÊTE
La commissaire enquêtrice transmettra son rapport et ses conclusions motivées au Département, dans un délai de 30 jours à compter de la fin de l'enquête. Une copie du rapport et des conclusions pourra être consultée aux secrétariats des mairies, aux jours et heures d'ouverture au public, dans les locaux du Département au 22 rue Paul Petit, 42000 SAINT-ETIENNE (sur rendez-vous), et à l'adresse suivante : **https://www.democratie-active.fr/paen-coteauxduforez/** ainsi que sur le site du département à **www.loire.fr/enquetepublique**, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

INFORMATION

Toute information sur le projet de périmètre soumis à enquête publique peut être obtenue auprès du Département - service Agriculture, Agroalimentaire et Forêt - Madame Lucie MORIN (Tél. 04.77.43.71.20, ou courriel : lucie.morin@loire.fr) ou Madame Isabelle THIZY (Tél. 04.77.43.71.02, ou courriel : isabelle.thizy@loire.fr).

DÉCISION

A l'issue de l'enquête, et après examen du rapport et des conclusions de la commissaire enquêtrice, la création du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains sur les 12 communes citées ci-dessus sera décidée par une délibération du Département, en application de l'article R.143-3 du Code de l'urbanisme.

AVIS DE SAISINE DE
LEGATAIRE UNIVERSEL –
DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 4 mars 2020 , Mme Denise Jeanne Elisa **CIZERON** , en son vivant ,retraîtée , demeurant à SAINT-ETIENNE (42000) , 7 A, rue Palluat de Besset . Née à SAINT-PRIEST-EN-JAREZ (42270) , le 13 janvier 1938 . Célibataire. Décédée à SAINT-ETIENNE (42000) , le 9 décembre 2025 .

A consenti un legs universel.
 Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christelle DUBOIS , Notaire Associée soussignée, membre de la SARL «GONON & Associés», Notaires, dont la résidence est à ST-ETIENNE (42000), 5, rue Mi-Carême, le 15 janvier 2026 , duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Maître Christelle DUBOIS sus-nommé, référence CRPCEN: 42005, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de ST ETIENNE de l'expédition dudit PV et de la copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Philippe GONON

FERME DU MOULIN
DES CHARTREUX

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la SARL « Ferme du Moulin des Chartreux », au capital de 3.000 € ;

- Siège social : 248 Route du Moulin - 42800 SAINTE-CROIX-EN-JAREZ.

- Objet social : L'activité de traiteur ; Vente de produit traiteur, activité de traiteur lors d'événements et organisations de buffets ; Organisation de réceptions ; Fabrication et/ou vente de produits alimentaires ; La livraison de repas aux particuliers et professionnels, la commercialisation de tous produits et spécialités culinaires ; Le négoce de viandes, l'activité de boucherie, charcuterie ; La préparation à caractère artisanal de produits à base de viandes ou d'abats et de charcuteries ; La vente ambulante et en magasins de produits de boucherie, de fruits et légumes, d'épicerie fine, de fromages, de boissons alcoolisées ou non alcoolisés et de tous produits alimentaires ou non alimentaires, biologiques ou non biologiques ; L'exploitation d'une auberge ; L'organisation de visites de fermes ; L'accueil et l'hébergement temporaire en gîte rural ; La production d'électricité photovoltaïque, la mise à disposition à titre gratuit ou onéreux de bâtiments à usage agricole, industriel, commercial ; Tous travaux agricoles comprenant notamment la préparation des sols, le traitement des cultures, la récolte des fourrages et des céréales, le stockage et la conservation, les travaux forestiers, les travaux ruraux, le déneigement public et privé, le conseil technique dans le domaine agricole et d'élevage, le négoce de fourrages et produits agricoles.

- Date de clôture de l'exercice social : 31 décembre.

- Durée : 99 ans.
 - RCS et dépôt : ST-ETIENNE.
 - Gérant : M. David CHATAIGNON : 974 Route du Cognet - 42800 SAINTE-CROIX-EN-JAREZ.

INSTITUT D'UN GARS
ET D'UNE FILLE

SAS au capital de 3.800 €
en cours de liquidation
400 Chemin de la Roche -
42110 MIZERIEUX
884 249 632 RCS ST-ETIENNE

Clôture de liquidation

Suivant délibération en date du 30/06/2025, les actionnaires de la SAS « Institut d'un gars et d'une fille » ont approuvé les comptes définitifs de liquidation arrêtés au 30/06/2025, constaté et prononcé la clôture de la liquidation avec effet du même jour, puis donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur.

Les comptes de liquidation ont été déposés au GTC de ST-ETIENNE.

Etude de Maîtres Philippe GONON et
Adeline MARTINON, Notaires associés à
SAINT-ETIENNE (Loire), 5 Rue Mi-Carême

FC2MA

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Christelle DUBOIS , Notaire associée, membre de la SARL « GONON & Associés », dont la résidence est à ST-ETIENNE (42000), 5, rue Mi-Carême, le 12 janvier 2026 , a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination : FC2MA
Siège social : VILLARS (42390) , 16 allée des Tourterelles .

Durée : 99 années
Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) .

Exercice social : du 01/01 au 31/12
Les apports sont en numéraire.
 toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est M. Charles FRAISSE demeurant à VILLARS (42390) , 16 allée des Tourterelles .

La société sera immatriculée au RNE et au RCS de ST ETIENNE

Pour avis
Christelle DUBOIS

SARL SEULLIET

au capital de 1.000 €
51 "Les Thinots"
42310 URBISE
827 564 733 RCS ROANNE

Modification des dirigeants

Suivant délibérations en date du 31/12/2025, de l'AGE de la « SARL SEULLIET », les associés ont pris acte de la démission des fonctions de co-Gérant de M. Paul SEULLIET au 31/12/2025 à 24h. M.

HAIRDIS FRANCE

S.A.S.U. au capital de 50 000 €
Siège social : 484 Rue Jules Vedrines
ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire)
R.C.S. : SAINT ETIENNE 937 786 341

Modification

En date du 14 janvier 2026, le Président a, à compter du 14 janvier 2026 :
 1°) pris acte de la démission de M. Pierre-Stéphane OLLIER et de M. Gafur ISKAN de leurs fonctions de Directeurs Généraux ;
 2°) nommé en qualité de Directeur Général, M. Bernard LACROIX demeurant Allée du Petit Paris, 61 à WATERLOO en Belgique.
 Inscription modificative et dépôt légal : RCS SAINT ETIENNE.

LE PRESIDENT,

L&R MEDICAL
PRODUCTS FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de € 72.000
ZONE ARTISANALE DU PUIITS DU CRET
42530 SAINT GENEST LERPT
RCS SAINT-ETIENNE 574 507 596 – 1957 B 00759

Changement de Directeur
Général

Il résulte du procès-verbal des décisions du Président du 05 décembre 2025, la nomination avec effet au 1er janvier 2026 de : Monsieur Romain TEXIER, De nationalité française, Demeurant à 42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ, 2, Chemin du Vieux Chêne en qualité de nouveau Directeur Général de la société en remplacement de Monsieur Christian ROHRER, démissionnaire.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-ETIENNE en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour Avis,

LOGAB SOLUTIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 16 000 €
Siège social : ANDREZIEUX BOUTHEON
(Loire) Rue Georges Guynemer
Les Gouttérons
R.C.S. : SAINT ETIENNE 853 441 673

Changement de Directeur
Général

En date du 3 octobre 2025, l'AGOE de la société a, à compter du 3 octobre 2025, désigné la société « KEYTINO » société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 2 000 € dont le siège social est à HAUTERIVES (Drôme) 600 route du Laris et immatriculée au R.C.S. de ROMANS sous le numéro 954 095 758, en qualité de Directeur Général.

Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. SAINT ETIENNE

SCI BD

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la « SCI BD »,

Société Civile Immobilière au capital de Quarante-Six Mille Euros (46.000 €) - apports en numéraires
Siège social : 257 Chemin de l'ancien bac - 42340 VEAUCHETTE

Objet social : l'acquisition, la propriété, la location, la sous-location de tous immeubles ou tenements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement
Durée : 99 ans

Co-Gérants : Monsieur Vincent BONNET, demeurant : 3171 Route de Montbrison - 42600 MORNAND et Monsieur Romain DUPUY : 4 B rue de la Verrerie - 42340 VEAUCHE.

R.C.S. ET DEPOT : SAINT-ETIENNE (Loire)

GROUPEMENT
FONCIER AGRICOLE
LAPICOTIERE

Constitution

Avis est donné de la constitution du GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LAPICOTIERE - « GFA LA PICOTIERE »,

Capital de 1.000 €
Siège social : 2491 Route de la Garaudière - 42300 MABLY

Objet social : la propriété, la gestion et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole, composant son patrimoine. L'achat et la dation à bail de tous immeubles à destination agricole

Durée : 99 ans
Gérant : Madame Anne LAPICOTIERE : 2491 Route de la Garaudière - 42300 MABLY.

RCS et dépôt : ROANNE (Loire)



SCI V2B

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AU
CAPITAL DE 1 500 EUROS
Siège social : 285 rue Pierre Georges
Latécoère - Parc des Essarts
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire)
838 970 978 RCS SAINT ETIENNE

Modification des dirigeants

D'un procès-verbal de décisions unanimes des associés en date du 18/12/2025, il résulte que Monsieur Rémi MESSINEO, demeurant à L'ETRAT (42580), 19 allée de la Clairière et Monsieur Raphaël MESSINEO, demeurant à ST PRIEST EN JAREZ (42270), 15 rue Massenet, ont été nommés co-gérants de la société pour une durée illimitée à compter du même jour, en remplacement de Messieurs Alexandre BARCK et Julien VERDIER, co-gérants, démissionnaires le même jour.

Dépôt légal au GTC de SAINT-ETIENNE

Pour avis

Cession de fonds de
commerce

Suivant acte reçu par Maître Eric PAILHES, la Société Civile Professionnelle « Eric PAILHES, Lucas MARCOUX, Notaires Associés», titulaire de l'Office Notarial de FIRMINY (Loire), sis au 10, rue du Pont Noir, avec le concours de Maître FRANGIN, notaire à SAINT-ETIENNE, le 23 octobre 2025, enregistré à SAINT-ETIENNE 1, le 27 octobre 2025, sous la référence 4204P01 2025 N 01372, a été cédé un fonds de commerce, Par :
 La Société dénommée **EURL SERPOIX**, dont le siège est à FIRMINY (42700) 38 rue Sadi Carnot, identifiée au SIREN sous le numéro 791897010 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE.

A :
 La Société dénommée **MOURIER**, dont le siège est à LA RICAMARIE (42150) 6 rue de la Libération, identifiée au SIREN sous le numéro 848231387 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE.

Désignation du fonds : fonds de commerce ambuland de boucherie, charcuterie, pâtisserie, traiteur, plats à emporter et salaisons dont le laboratoire est sis à FIRMINY (42700) 38 rue Sadi Carnot, connu sous le nom commercial EURL SERPOIX.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150 000,00 EUR).
 Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de FIRMINY où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'office notarial de Maître FRANGIN, notaire à SAINT-ETIENNE, 109 rue de la Montat, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

AVIS DE SAISINE DE
LEGATAIRE UNIVERSEL –
DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 20 octobre 2016, Madame Elisabeth Louise **MENICHETTI**, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-HAON-LE-VIEUX (42370) 45 route de Caquet. Née à ROANNE (42300), le 5 juin 1950. Veuve de Monsieur Aimé Julien Charles **ASTIER** et non remariée. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à ROANNE (42300) (FRANCE) 7 rue Bellevue, le 8 septembre 2025.

A consenti un legs universel.
 Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Pascale SUCHET, agissant en qualité de suppléante de Maître Yves SUCHET, notaire à ROANNE (Loire), le 20 octobre 2025, suivi d'un acte complémentaire au procès-verbal contenant saisine du légataire en date du 4 décembre 2025 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Maître Emilie RIGNAUX, Notaire à ROANNE référence CRPCEN: 42089, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de ROANNE (Loire) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

SAS FRILON ENERGIE

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à SAINT-ROMAIN-LES-ATHEUX (Loire), du 16/01/2026, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « SAS FRILON ENER-GIE ».

Forme : Société par actions simplifiée.
 Siège social : 530 Chemin Du Vert - 42660 SAINT-ROMAIN-LES-ATHEUX.

Objet : La production d'électricité photovoltaïque, la mise à disposition à titre gratuit ou onéreux de bâtiments à usage agricole, industriel, commercial ; Tous travaux agricoles comprenant notamment la préparation des sols, le traitement des cultures, la récolte des fourrages et des céréales, le stockage et la conservation, les travaux ruraux, le déneigement public et privé, le conseil technique dans le domaine agricole et d'élevage, le négoce de fourrages et produits agricoles ; Toutes prestations administratives.

Date de clôture de l'exercice social : 31 décembre.

Capital : 4.000 Euros.
 Durée : 99 ans.

Transmission des actions : En cas de pluralité d'actionnaires, les actions de la société ne peuvent être cédées, y compris entre actionnaires, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des trois quarts des actions.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom ; il a le droit de voter sauf disposition contraire prévue par le code de commerce.

Direction et administration de la société :
 Président : M. Anthony CHAVANA : 2040 Route de Saint-Genest - 42660 JONZIEUX.

La société sera immatriculée au RCS de SAINT-ETIENNE (Loire).



Maître Annick SADURNI, Avocat,
16. Rue de la Résistance
42000 SAINT-ETIENNE
Tél. 04.77.32.1715

VENTE AUX ENCHERES
PUBLIQUES EN UN LOT

D'UN APPARTEMENT AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DIVISION EN DEUX APPARTEMENTS : UN STUDIO (LIBRE) ET UN APPARTEMENT DE TYPE T3 (LOUE) sis à SAINT-ETIENNE - 11. Place de l'Hôtel de Ville cadastré section BW N° 88 pour 3 a 99 ca, lot 10,

- UN STUDIO avec un coin salon, une cuisine aménagée et une salle de bains et WC,

- UN APPARTEMENT de type T3 comprenant un séjour avec espace cuisine, 2 chambres, salle de bains et WC

SUR LA MISE A PRIX DE 20 000.00 EUROS

outre frais et charges
L'appartement pourra être visité le :
VENDREDI 20 FEVRIER 2026 de 11 H 00 à 12 H 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT-ETIENNE
Place du Palais de Justice le : JEUDI 5 MARS 2026 à 14 H 00

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de SAINT-ETIENNE.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution (RG N°25/00046) ou au Cabinet de Maître SADURNI.

ANNONCES LÉGALES

Rapidité, simplicité, efficacité
à votre disposition 24h/24

Rendez-vous sur notre site
www.paysansdelaloire.fr

... et en quelques clics, publiez vos annonces légales

CADESP

S.A.S.U. au capital de 42 000 €
SIEGE SOCIAL : LA TALAUDIERE (Loire)
55 Allée de la Halle - Pôle de la Viande
RCS : SAINT ETIENNE 794 533 844

Modification de l'objet social

Par décision du 30 décembre 2025 l'actionnaire unique de la société a, à compter du 30 décembre 2025, modifié l'objet social aux activités de commerce de détail de viandes, produits à base de viande, charcuterie, volaille, traiteur, exclusivement dans le cadre du « réseau GRAND FRAIS » ; La vente au détail de produits de la mer sous vide, poissons, crustacés, fruits de mer, de plats préparés, la vente de produits d'alimentation générale, d'épicerie, le négoce de tous produits alimentaires.

Dépôt Légal RCS : ST ETIENNE
LA PRESIDENCE



ANNONCES LÉGALES

Une question ?

Appelez Pauline au
04 77 92 80 30

ou envoyez un mail à
legales@paysansdelaloire.fr

MD AGENCEMENT

S.A.R.L. au capital de 1.000 €
Siège social : 1, rue de l'industrie
42290 SORBIERS
798.709.200 RCS SAINT-ETIENNE

Dissolution

En date du 31/12/2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, de nommer aux fonctions de liquidateur : Monsieur David MARTINS, demeurant : 1, Rue de l'Industrie – 42290 SORBIERS, et de fixer le siège de la liquidation au siège social de la société.

CHARRET DEVELOPPEMENT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à CHAUSSETERRE (Loire), du 15/01/2026, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : « CHARRET DEVELOPPEMENT ».

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 47 Chemin de la Mairie - 42430 CHAUSSETERRE.

Objet : La production d'électricité photovoltaïque, la mise à disposition à titre gratuit ou onéreux de bâtiments à usage agricole, industriel, commercial ; Tous travaux agricoles comprenant notamment la préparation des sols, le traitement des cultures, la récolte des fourrages et des céréales, les travaux ruraux, le déneigement public et privé, le conseil technique dans le domaine agricole et d'élevage, le négoce de fourrages et produits agricoles ; Toutes prestations administratives.

Durée : 99 ans.
Date de clôture de l'exercice social : 31 décembre.

Capital : 1.000 Euros.
Clause relative à l'agrément des cessionnaires d'action : les actions sont librement cessibles au profit d'un Actionnaire. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Actionnaires réunis en Assemblée Générale.

Direction et administration de la société : M. Florent CHARRET, Président : 47 Chemin de la Mairie - 42430 CHAUSSETERRE.

La société sera immatriculée au RCS de ROANNE.



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AP 42 25 0209 01 : superficie totale : 14 a 15 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : SAINT-HILAIRE-CUSSON-LA-VALMITTE (14 a 15 ca) - 'PRE LONG' : B-180-182. Zonage : N, A. Occupation : Libre

AR 42 25 0178 01 : superficie totale : 40 a 35 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Petite ruine . Parcellaire : SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ (40 a 35 ca) - 'CUSSET' : AX-76. Zonage : N. Occupation : Libre

AP 42 25 0147 01 : superficie totale : 1 ha 38 a 80 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : SORBIERS (1 ha 38 a 80 ca) - 'LA CROIX ROUGE' : B-486-487-491. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 42 26 0007 01 : superficie totale : 1 ha 19 a 04 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : VALEILLE (1 ha 19 a 04 ca) - 'LA COTE' : B-46-47-478-506-622. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 42 26 0016 01 : superficie totale : 9 ha 76 a 48 ca dont 7 ha 53 a 58 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : CHERIER (9 ha 76 a 48 ca) - 'COMMUNAL DU PEY' : A-159-160 - 'SAUDILLAT' : A-67-72 - 'FONTSEIGNE BASSE' : B-569-570-571 - 'LA BRATIERE' : B-389 - 'NURCHANGE OUEST' : E-881-887-888-890. Zonage : RNUnu. Occupation : Libre

AS 42 26 0009 01 : superficie totale : 2 ha 15 a 85 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : BULLY (2 ha 15 a 85 ca) - 'FOIVE' : A-370-371-372-373. Zonage : N, A. Occupation : Libre

AS 42 26 0008 01 : superficie totale : 4 ha 59 a 01 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : BULLY (4 ha 59 a 01 ca) - 'QUINCE' : B-1073-1074-1103-1105-1106-1107-1108-1109-1110-2300-2301-2303-2312. Zonage : A, U. Occupation : Libre

AS 42 26 0014 01 : superficie totale : 79 a 89 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation . Parcellaire : POUILLY-SOUS-CHARLIEU (79 a 89 ca) - '0540 CHE D'AMBREVERT' : A-675 - 'AMBREVERT' : A-170-171-172-676. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 42 26 0015 01 : superficie totale : 1 ha 25 a 88 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance . Parcellaire : SAINT-VICTOR-SUR-RHINS (1 ha 25 a 88 ca) - '2255 CHE DES VIERS' : AB-10 - 'THIMONNIEUX' : AB-11-21. Zonage : A. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **07/02/2026** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction42@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5 rue de la Télématique 42000 ST ETIENNE - Mail : direction42@safer-aura.fr.

SCABB IMMO

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la S. C.I. "SCABB IMMO", société civile immobilière au capital de 1 000 EUROS (apports en numéraires)

Siège social : SAINT GALMIER (Loire) 30 avenue Jean Monnet, Le Clos Galley
Objet social : L'acquisition, la propriété, la location, la sous-location, le prêt à usage, de tous immeubles ou tènements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement

Durée : 99 ans

Gérants : Monsieur David DESPINASSE demeurant à SAINT GALMIER (Loire) 30 avenue Jean Monnet, Le Clos Galley et Monsieur Fabrice FLOTTE demeurant à ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire) 3 Impasse Les Granges

R.C.S. ET DÉPÔT : SAINT ETIENNE
L'ASSOCIE FONDATEUR HABILITE,



SCP Catherine SIMONET
Notaire associée
17 rue de Bellevue, 43220 DUNIERES

SOCIETE D'AGRICULTURE ET D'ARBORICULTURE DU CHATEAU DE CHATILLON

"S.A.A.C.C"
Société civile
Capital : 17.136,10 €
Siège social : SAINT-ETIENNE (42000)
5 Place Maréchal Foch, Les Jonquilles, Parc d'Armeville
RCS de SAINT-ETIENNE 401 163 530

Transfert du siège social

Le 12 décembre 2025, par délibération d'assemblée générale de cette société ayant pour gérant : Mme Anne SERVANTON - LOEB demeurant à FONTAINEBLEAU (77300) 4 rue Gambetta a décidé de transférer le siège social à FONTAINEBLEAU (77300) 4 rue Gambetta Chez Mme Anne SERVANTON - LOEB, à compter du 12 décembre 2025.

En conséquence elle sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MELUN.

Pour avis.

MAIRIE DE CHAVANAY

M. Patrick METRAL - Maire
15 Grande Rue
42410 CHAVANAY
Tél : 04 74 87 28 94
SIRET 21420056000016

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

L'avis implique un marché public
Objet: RECONSTRUCTION DU PONT DE LA TOUR

Procédure: Procédure adaptée

Forme du marché: Prestation divisée en lots : non

Critères d'attribution: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Dépôt dématérialisé: Activé
Remise des offres: 18/02/26 à 18h00 au plus tard.

Envoi à la publication le: 19/01/2026

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.loire.fr/jcms/ci_527957/acces-aux-marches-publics

GAEC DE L'ETANG

Rectificatif

Rectificatif à l'annonce publiée dans Paysans de la Loire du 02/01/2026 concernant GAEC DE L'ETANG.

Il fallait lire: M. PETION Sébastien, demeurant 6 Place du Chapitre 42130 Leigneux

SNC LE BALTO

Avis de constitution

Par acte SSP en date du 02/01/2026, il a été constitué une SNC dénommée : SNC LE BALTO

Siège social : 31 rue Gambetta, 42000 Saint-Etienne

Capital : 1 000 €
Objet social : Vente articles fumeurs, bazar, papeterie, journaux et accessoires

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Saint-Etienne

Gérance : M. GAHA KAMEL, demeurant 9 Chemin du Béal, 42700 Firminy

Associé en nom : M. MOKDAD Lies, demeurant 19 Allée Emmanuel Chabrier, 42000 Saint-Etienne

Immatriculation au RCS de Saint-Étienne

CHRONIQUE JURIDIQUE |

La reprise sexennale dans le bail rural et l'impact de l'arrêt de la Cour de cassation du 10 avril 2025

Dans un arrêt du 10 avril 2025 [Cass. 3ème civ., 10 avril 2025, n° 23-23.382] la Cour de cassation a clarifié les modalités d'introduction de la clause de reprise sexennale dans les baux ruraux. Cette clause permet au bailleur de récupérer ses terres à la fin de la sixième année suivant le renouvellement du bail.

Faits de l'espèce : un bail rural conclu en 1990 entre une SCEA (Société civile d'exploitation agricole) et un locataire a été renouvelé en décembre 2017 pour une durée de neuf ans. En juin 2021, le bailleur a demandé l'insertion d'une clause de reprise sexennale dans ce contrat. La SCEA a contesté cette demande, arguant qu'une telle clause devait être introduite au moment du renouvellement, et que la demande était tardive, formulée près de quatre ans après le renouvellement.

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi de la SCEA, confirmant ainsi la décision de la cour d'appel de Reims. Elle a jugé que, selon l'article L.411-6 du Code rural et de la pêche maritime, un bailleur peut demander l'insertion de cette clause à tout moment après le renouvellement du bail, sans obligation de la faire immédiatement après celui-ci. De plus, la bonne foi du bailleur n'est pas une condition préalable à l'insertion de la clause, ce qui a écarté les arguments de mauvaise foi soulevés par la SCEA.

L'arrêt apporte une certaine souplesse pour les bailleurs, leur permettant de demander l'insertion de la clause de reprise sexennale bien après le renouvellement, facilitant ainsi la gestion de la succession ou de la reprise des terres. Toutefois, il existe une protection pour les preneurs proches de l'âge de la retraite : la clause ne peut être exercée contre un preneur à moins de cinq ans de la retraite à taux plein.

Cet arrêt marque une évolution de la jurisprudence en faveur des bailleurs, leur offrant plus de flexibilité pour exercer leur droit de reprise sexennale. Toutefois, cette décision doit être mise en balance avec les protections prévues pour les preneurs, notamment les plus âgés, afin de garantir un équilibre entre les droits des parties. ■

Marie-Christine Persol,
FDSEA de la Loire, Service juridique

SCI DES GRANDS CERFS

Avis de constitution

DENOMINATION : SCI DES GRANDS CERFS

FORME : Société civile immobilière

CAPITAL : 1.000 €

SIEGE SOCIAL : 1118 Route des 4 Vents

42670 BELMONT-DE-LA-LOIRE

OBJET : l'acquisition, l'administration et la gestion, par voie de location ou autrement, de tous immeubles et biens immobiliers ; la mise à disposition, à titre gratuit, d'un immeuble appartenant à la société au profit d'un ou des associés

DURÉE : 99 ans

APPORTS EN NUMERAIRE : 1.000 €

GERANCE : Madame Sylvie DUBOIS

demeurant 1118 Route des 4 Vents 42670

BELMONT-DE-LA-LOIRE

CESSION DE PARTS : toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire, y compris pour les cessions consenties aux ascendants ou descendants du cédant

IMMATRICULATION : au RCS de ROANNE

2VVR

S.A.S. au capital de 75 673 106 €
Siège social : SAINT JUST SAINT RAMBERT (Loire) ZAC des Peyrardes
9 Allée La Forézienne
R.C.S. : SAINT ETIENNE 911 882 090

Désignation de co-commissaires aux comptes

Par décision en date du 22 décembre 2025, l'actionnaire unique de la société, a procédé à la nomination de Monsieur Richard GIROUD ARGOUDE demeurant à SAINT ETIENNE (Loire) 2 rue Edmond Charpentier, en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Pascal GENEVRIER demeurant à MONTBRISON (Loire) 21 Bd Lachèze, en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant.

Inscription modificative et dépôt légal : RCS SAINT ETIENNE

LE PRESIDENT

AGRI TP SERVICES

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de l'EURL « AGRI TP Services »

Capital de 5.000 €.

Siège social : 2514 Route de Chazelles-sur-Lyon – 42140 SAINT-DENIS-SUR-COISE.

Objet social : Travaux agricoles, travaux ruraux, déneigement ; Travaux publics et privés, terrassement, VRD, adduction d'eau, drainage, curage des fossés, entretien des haies ; Location de matériels et tracteurs avec ou sans chauffeur ; L'achat et la vente de tous matériels agricoles et de travaux publics.

Durée : 99 ans.

Date de clôture de l'exercice social : 31 décembre.

Gérant : M. Mickaël MARINIER : 2 Place de l'Eglise – 69610 GREZIEUX-LE-MARCHE.

RCS et Dépôt : SAINT-ETIENNE.

VEGALEC

Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 €
Siège social : SAINT ETIENNE (Loire)
6 rue de Lodi
R.C.S. : SAINT ETIENNE 413 509 357

Dissolution

Par décision du 18 décembre 2025, l'actionnaire unique a, à compter du 18 décembre 2025 :

1°) décidé la dissolution anticipée de la société,

2°) constaté la fin des fonctions de Président de M. Franck GAWEL,

3°) nommé comme liquidateur M. Franck GAWEL, demeurant à SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT (Loire) 63 rue Aristide Briand, à l'effet d'effectuer toutes les opérations consécutives à la dissolution et à la liquidation de la société. Le lieu où la correspondance doit être adressée est fixé à l'adresse du liquidateur, siège de la liquidation.

Dépôt légal : R.C.S. SAINT ETIENNE.

LE LIQUIDATEUR